



## Avenant N°2 aux IC DIAM 24 NC.

Modifications des IC.

4. Signaux faits à terre

Ajouté le 4.3

4.3

Si le pavillon G est envoyé au mat de pavillon, les concurrents doivent rester au ponton.  
L'affalée du pavillon G avec un signal sonore autorise les concurrents à quitter le ponton.

5 Programmes des courses

5.1 modifier le programme du mercredi 05 juin comme suit :

|                       |              |   |
|-----------------------|--------------|---|
| Mercredi 05 JUIN 2019 | 08H30        | Briefing du jour, à la SRH                |
|                       | <b>10H30</b> | <b>Signal d'avertissement raid côtier</b> |

Annexe 3

Modifié le 2<sup>ème</sup> § comme suit

Si un bateau du comité de course arborant le ~~2<sup>ème</sup> substitut~~ **la flamme numérique N°2** (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué. Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Le président du comité de course

Yvon POUTRIQUET

Affiché le 04 juin 2019 à 18h00.